

PAR COURRIEL

Le 24 avril 2020

Me Hugo Sigouin-Plasse
Procureur pour Énergir s.e.c.
1717, rue du Havre
Montréal (Québec)
H2K 2X3
hugo.sigouin-plasse@energir.com

Me Philip Thibodeau
Procureur pour Énergir s.e.c.
1717, rue du Havre
Montréal (Québec)
H2K 2X3
dossiers.reglementaires@energir.com

Objet : R-4008-2017 - Énergir – Demande concernant la mise en place de mesures relatives à l'achat et la vente de gaz naturel renouvelable / ROÉÉ – TRANSMISSION DES VERSIONS CAVIARDÉES DES DOCUMENTS DÉPOSÉS SOUS PLI CONFIDENTIEL DU ROÉÉ À ÉNERGIR
N/D : 1001-106

Chers confrères,

Conformément à la lettre de la Régie datée du 16 avril dernier, dans laquelle elle demande aux intervenants de transmettre la version caviardée des documents déposés sous pli confidentiel ([A-0133](#)), le Regroupement des organismes environnementaux en énergie (ROÉÉ) soumet les informations suivantes relativement aux pièces concernées :

- **C-ROÉÉ-0044** : Échange de courriels → le ROÉÉ tient à garder cette pièce confidentielle;
- **C-ROÉÉ-0046** : Argumentation du ROÉÉ (Approbation des caractéristiques du contrat d'achat de GNR avec la Coop Agri-Énergie Warwick) → version caviardée en pièce jointe; **C-ROÉÉ-0053** : Preuve du ROÉÉ (Étape B Caractéristiques des contrats de fourniture de GNR afin de satisfaire la quantité minimale de GNR devant être livrée à partir de 2020) → version caviardée en pièce jointe;
- **C-ROÉÉ-0060** : DDR no.3 à Énergir (Demande prioritaire visant l'approbation des caractéristiques de contrats de GNR) → peut être rendue publique telle que déposée;

- **C-ROEE-0064** : Argumentation du ROEE (Demande prioritaire visant l'approbation des caractéristiques de contrats de GNR) → peut être rendue publique telle que déposée;
- **C-ROEE-0067** : Présentation de la preuve du ROEE (Étape B - Caractéristiques des contrats de fourniture de GNR afin de satisfaire la quantité minimale de GNR devant être livrée à partir de 2020) → peut être rendue publique telle que déposée;
- **C-ROEE-0068** : Argumentation du ROEE (Étape B - Caractéristiques des contrats de fourniture de GNR afin de satisfaire la quantité minimale de GNR devant être livrée à partir de 2020) → peut être rendue publique telle que déposée;

Selon le processus prévu par la Régie, il revient à Énergir de s'assurer que ces documents respectent les ententes de confidentialité et de faire part de ses commentaires à ce chapitre. Cependant et tel que mentionné par la Régie dans sa lettre du 16 avril dernier, le ROEE comprend que la décision finale de rendre publique une pièce ou non sera à la discrétion de la Régie.

Espérant le tout conforme, veuillez agréer, chers confrères, l'expression de nos sentiments distingués.

FRANKLIN GERTLER ÉTUDE LÉGALE

(s) Franklin S. Gertler

Franklin S. Gertler, avocat

FSG/bz
p.j. C-ROEE-0046 caviardée
C-ROE-0053 caviardée

cc: (courriel seulement)
Me Véronique Dubois, Régie de l'Énergie
Greffé de la Régie de l'Énergie
Jean-Pierre Finet, analyste
Laurence Leduc-Primeau, coordination ROEE